

**Rapport n°13 :
Lauréats du concours Ma thèse en 180 secondes, édition 2018**

Rapporteur (s) :	Estelle Seilles – Vice-Présidente en charge de l'action culturelle et des liens avec la société civile
Service – personnel référent	Pauline Berger Service Formation, Recherche, Innovation
Séance du Conseil d'administration	17 mai 2018

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

La finale régionale du concours Ma thèse en 180 secondes édition 2018 a eu lieu le lundi 19 mars 2018, au Grand Kursaal, à Besançon.

Sessions scolaires de l'après-midi

Pour la première fois cette année, une séance réservée aux lycéens et collégiens de la Région a eu lieu entre 13h30 et 16h. 129 lycéens et collégiens étaient présents, accompagnés de leurs professeurs.

En présence de M. le Recteur, Jean-François Chanet, et après un vote des scolaires, le Prix Scolaires 2018 a été remis à la candidate Karen RIHANI (36 voix).

Un cadeau offert par le Rectorat lui a été remis par deux élèves et M. le Recteur.

Finale régionale

L'événement a réuni environ 250 personnes.

A l'issue de la représentation, deux prix ont été remis :

- Le Prix du jury, remis par Philippe Lutz, président du jury, et notre partenaire la MGEN, a été décerné à Karen RIHANI, doctorante de l'école doctorale Environnement-Santé (prix d'un montant de 150€)
- Le Prix du public, remis par notre partenaire la CASDEN, a également été décerné à Karen RIHANI, doctorante de l'école doctorale Environnement-Santé (47 voix sur 159 votants).

Chaque regroupement régional devant envoyer 2 lauréats à la demie-finale nationale, la candidate arrivée en deuxième position dans le vote du public à savoir Lucille Despres, doctorante de l'école doctorale SPIM (28 voix).

La demie-finale nationale s'est déroulée du 5 au 7 avril 2018, à Paris et Boulogne-Billancourt.

Versement des prix à la lauréate 2018

En accord avec les conventions signées avec nos partenaires MGEN et CASDEN, UBFC va recevoir de leur part deux versements de 150€, qui devront ensuite être reversés à Karen Rihani avant le 19 mai 2018.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir approuver le versement de ces prix d'un montant total de 300 euros à Madame Karen Rihani, lauréate du Prix du Jury et du Prix du Public de la finale régionale MT180, édition 2018.